



L'essentiel



du lundi 13 octobre 2014 - de la part de Stéphane Le Foll

ENTRETIEN OBAMA

Le Président de la République et Barack Obama ont réaffirmé leur mobilisation à lutter contre l'épidémie Ebola et contre Daech.

Le Président de la République s'est entretenu par téléphone avec le Président Obama, de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et de la lutte contre Daech en Irak et en Syrie.

- **S'agissant de l'épidémie d'Ebola :**
 - Le Président de la République et Barack Obama ont souhaité une **mobilisation accrue de la communauté internationale et de l'Union européenne**, en étroite coordination avec les Nations Unies, l'OMS et les pays concernés.
 - Il a annoncé que la France répondrait favorablement à la demande guinéenne de **construction de nouveaux centres de traitement anti-Ebola**, en plus de celui en Guinée forestière.
- **S'agissant de la lutte contre Daech :**
 - Les deux chefs d'Etat ont confirmé **leur détermination à lutter contre Daech** dans le cadre de la coalition internationale ;
 - Enfin, ils ont exprimé leur volonté commune de **renforcer le soutien international à l'opposition syrienne modérée**, et ont confirmé leur engagement de **soutenir les nouvelles autorités irakiennes** et les forces engagées en première ligne contre Daech.

GRAND PARIS

Le Gouvernement réaffirme l'ambition d'avoir une capitale plus forte et plus solidaire. Le Comité interministériel réuni aujourd'hui donne ainsi une nouvelle vision globale du Grand Paris : il conforte les financements, et conçoit de nouveaux outils pour en accélérer et faciliter la mise en œuvre.

Chiffres clés : Le Grand Paris, c'est l'amélioration des déplacements de 12 M de Franciliens

Il est temps de « passer des promesses à la concrétisation » (PM, 13/10/14). Ainsi, le Comité interministériel s'est concentré sur 4 volets prioritaires :

- **S'agissant du développement des transports, « l'Etat a décidé de mobiliser des financements sans précédent » (PM, 13/10/14) :**
 - « L'Etat apportera 1,4 Md€ » à la région dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 ;
 - Dès 2015, « la Région Ile-de-France se verra affecter, dans le cadre de la loi de finances [...], 140 M€ de recettes nouvelles » par an.
 - **Le calendrier initialement arrêté est accéléré** pour permettre de desservir des bassins d'emplois majeurs dès 2024 (au lieu de 2027) : aéroports Charles-de-Gaulle et Orly, plateau de Saclay depuis Orly.
- **S'agissant de la construction de logements, « l'Etat prend [...] ses responsabilités » pour atteindre l'objectif de 70 000 logements par an (PM, 13/10/14) :**
 - **Une nouvelle génération d'opérations d'intérêt national (OIN) dite multi-sites**, est mise en place pour garantir l'aménagement global, coordonné et piloté par le **Grand Paris Aménagement** ;
 - **Des territoires à fort potentiel sont identifiés** et feront l'objet d'une intervention forte du gouvernement. Ce sont 5 sites choisis à proximité de gares futures ou existantes : canal de l'Ourcq (Seine-Saint-Denis), cité Descartes (Seine-et-Marne), Villejuif - Campus grand Parc (Val-de-Marne), Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Louvres Puiseux (Val-d'Oise). Une quinzaine d'autres sites seront annoncés d'ici la fin 2014 ;

- **Le gouvernement réaffirme son soutien aux maires bâtisseurs** : une aide financière sera débattu dans le cadre de la loi de finances 2015.
- Enfin **l'Etat lutte contre l'habitat indigne** sur des territoires prioritaires, en lien avec les collectivités : création d'une OIN de requalification des copropriétés dégradées à Clichy-sous-Bois.
- **S'agissant du développement économique**, l'Etat va accompagner :
 - Les projets porteurs d'innovation (Evry pôle innovation et santé), le développement des plateformes aéroportuaires et le renouveau du quartier de la Défense ;
 - **La candidature du Grand Paris à l'Exposition universelle 2025**. C'est « une magnifique opportunité pour l'image dans le monde du Grand Paris et de la France [...] **L'Etat sera au rendez-vous** » (PM, 13/10/14).
- **S'agissant de la gouvernance**, la loi de Modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de janvier 2014 a jeté les bases de la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) pour le début 2016 :
 - **Le gouvernement a « pris acte »** des propositions des élus Franciliens pour faire évoluer son cadre législatif ;
 - L'Etat partage notamment « la volonté [des élus] de doter les territoires du produit d'une **ressource fiscale dynamique, [mais elle] devra être éclairée par des simulations précises** » ;
 - **« Il faudra du temps et nous prendrons ce temps nécessaire »**. Il appartiendra au Parlement d'en décider dans les prochains mois.
 - **Il s'agit enfin de favoriser les mutualisations** par la définition d'un statut propre à ces territoires : « les Français et les habitants du Grand Paris ne comprendraient pas la création d'un échelon supplémentaire, alors que cette réforme vise la simplification » (PM, 13/10/14). In fine, **« l'évidence » d'une disparition des Conseils généraux à horizon 2020, « ici plus qu'ailleurs », doit être envisagée.**

ASSURANCE CHÔMAGE

La question relève de la responsabilité des partenaires sociaux, en lien avec l'Etat. La négociation sur le sujet viendra le moment venu, pas immédiatement. Le déficit constitue bien évidemment une préoccupation constante.

La question relève de la responsabilité des partenaires sociaux, en lien avec l'Etat.

La négociation sur le sujet viendra le moment venu, pas immédiatement. Une convention a été signée en 2014 et une date a été fixée par les partenaires sociaux pour un nouveau rendez-vous en 2016. D'ici là, il y a beaucoup de sujets de négociations à l'agenda des partenaires sociaux, notamment la négociation en cours sur la modernisation du dialogue social.

Le déficit du régime est une préoccupation partagée. Chacun peut le comprendre avec le niveau du chômage qui pèse autant sur les recettes que sur les dépenses. Peut-on s'en satisfaire, bien évidemment non !

Les partenaires sociaux sont pleinement conscients de la situation. La convention signée pour 2014 permet de maîtriser et même de réduire le déficit prévisionnel de l'assurance chômage. Elle prévoit des rendez-vous tous les 6 mois pour en suivre la mise en œuvre et la situation financière du régime.

IMMIGRATION

Depuis début 2014, le démantèlement des filières de l'immigration irrégulière a augmenté de 30%. S'il y a une augmentation du nombre de migrants, elle est due à une recrudescence des persécutions contre les populations, dans la bande sahélo-saharienne en particulier,. Les demandes d'asile sont d'ailleurs en baisse depuis le début de l'année. Le gouvernement prend par ailleurs des mesures fortes pour répondre à la situation de Calais.

« Le démantèlement des filières de l'immigration irrégulière a augmenté de 30 % » depuis le début de l'année 2014, après une augmentation de 13% en 2013.

Néanmoins, il y a une « une augmentation » du nombre de migrants (B. Cazeneuve, 13/10/14) :

- En 2011, environ « 110 000 migrants [...] étaient arrivés sur le territoire européen », au moment des Printemps arabes.
- **Fin 2014, leur nombre sera « entre 140 et 170 000 » :**

« Ce [...] qui précipite les populations vers l'Union européenne, c'est simplement les persécutions dont elles sont victimes. » En effet, « des populations sont persécutées dans la bande sahélo-saharienne » et des minorités sont également « persécutées par Daech en Irak ». (B. Cazeneuve, 13/10/14).

Ces migrants relèvent « pour une grande partie d'entre eux, du droit d'asile » mais peu d'entre eux en font la demande. Ce qui explique que les demandes de droit d'asile en France depuis le début de l'année soient en baisse « de 4% ». L'inscription du Kosovo par le Conseil d'Etat dans la liste des pays à risque pourrait conduire à une augmentation de ces demandes d'ici à la fin de l'année mais le nombre de demande reste stable. Il convient de souhaiter que « tous ceux qui arrivent en France parce qu'ils sont persécutés dans leur pays [...] puissent être accueillis dans de bonnes conditions. » (B. Cazeneuve 13/10/2014)

Bernard Cazeneuve a rappelé les mesures prises à Calais pour traiter du problème de l'immigration irrégulière et apporter des solutions :

- **Renforcement des moyens de l'OFPRA ;**
- **Augmentation du nombre de reconduite de ceux qui relèvent de l'immigration irrégulière ;**
- **Création des conditions d'un accueil humain, à Calais, de ceux qui s'y trouvent ;**
- **Signature d'un accord entre la France et le Royaume-Uni pour sécuriser le port de Calais.** Signé le 20/09/2014, il crée un fonds commun de 15 millions d'euros alimenté par une contribution britannique de 5 millions d'euros par an pendant 3 ans.

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84

L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.